



Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre

LES MODES ACTIFS (MARCHE ET VÉLO)

UN LEVIER DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COHÉSION DE LA GUADELOUPE

TERRITOIRE NORD GRANDE-TERRE

SOMMAIRE

▶PARTIE I: La Place des modes actifs sur le territoire du Nord Grande-Terre

- Quelle est la place des modes actifs en Guadeloupe? Quels sont les leviers pour intégrer les modes actifs?
- La CANGT en quelques chiffres
- Présentation du PDU de la CANGT
- Diagnostic
- Objectifs
- Communication
- Intégration des modes actifs

▶PARTIE II: Intégration des modes actifs dans l'aménagement d'une voie structurante à Petit-Canal

- Petit-Canal en quelques chiffres
- Le Plan D'aménagement et de Développement Durable de la Commune
- Petit-Canal - Mode de Déplacement
- Petit-Canal - Etat des lieux
- Les objectifs pour l'aménagement de cet espace en intégrant les modes actifs
- Mise en œuvre du projet
- Des solutions pour le développement : les modes actifs

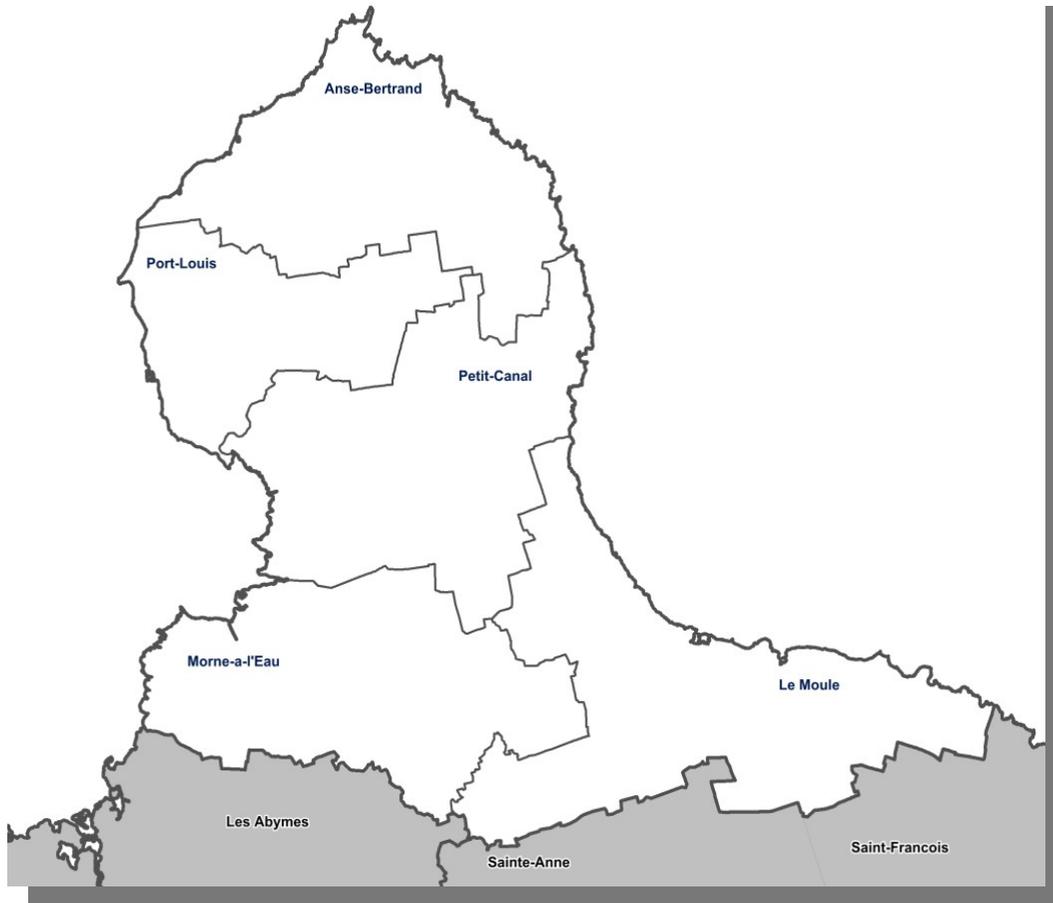
Quelle est la place des modes actifs en Guadeloupe ? Quels sont les leviers pour intégrer les modes actifs ?

La Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT) est Autorité Organisatrice de la Mobilité sur son territoire.

A ce titre, elle a engagé l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains (PDU) de ce nouveau territoire comme support pour définir sa politique et sa stratégie de gestion des mobilités.

Dans la définition de sa stratégie, elle a intégré les modes actifs comme enjeu majeur pour l'aménagement de l'espace communautaire.

La CANGT en quelques chiffres



- La Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre regroupe 5 communes (Anse-Bertrand, Port-Louis, Le Moule, Morne-à-l'Eau, et Petit-Canal) et a été créé en 2014;
- **Superficie** : 334,43 km²;
- **Population** : 59 354 hab. (2013)
- **Conseillers Communautaires** : 36

Présentation du Plan de Déplacements Urbains

► Phase diagnostic:

Le diagnostic élaboré et validé en décembre 2016, a montré les difficultés de déplacements des administrés du Nord Grande-Terre, sur l'ensemble du territoire mais aussi avec l'agglomération centre.

► Phase élaboration des objectifs:

Les modes actifs visés dans 2 objectifs , validés en mars 2017:

Objectif n°7 : Prioriser les itinéraires à aménager pour les piétons, vélos, et personnes à mobilité Réduite

Objectif n°8 : Poursuivre la politique d'incitation au développement des modes actifs .

► Plan d'action:

Les actions proposées dans le PDU relatives aux modes actifs:

培 7.1 : sécuriser les aménagements autour des pôles générateurs de déplacement

培 7.2 : sécuriser les aménagements autour des arrêts de transport

培 7.3 : créer et valoriser des itinéraires piétons / vélos / PMR au niveau local

培 7.4 : mettre en œuvre des itinéraires intercommunaux

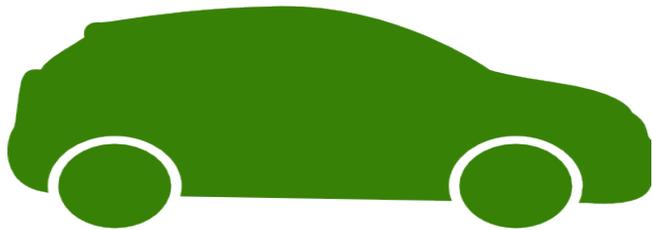
培 8.1 : accompagner et communiquer sur les bénéfices de la pratique des modes actifs

培 8.2 : mettre en place des équipements favorisant la pratique du vélo et de la marche à pied

培 8.3 : améliorer le partage de l'espace public

Diagnostic

Afin de connaître les modes de déplacements des habitants du Nord Grande-Terre, la CANGT a sollicité une enquête de Qualitat. Il en ressort:



75% en voiture



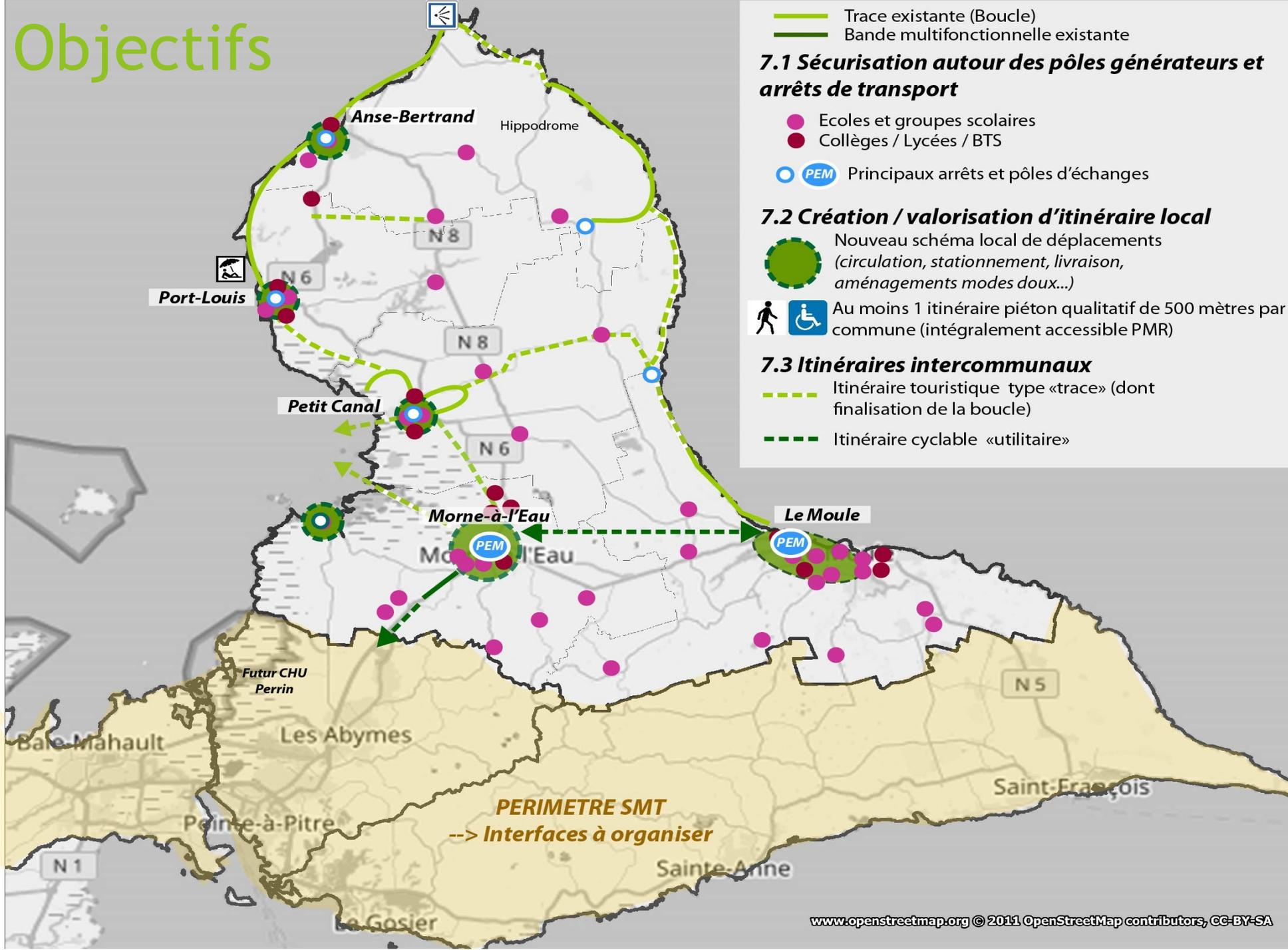
8 % en vélo



2 % à pied

Il en résulte des pratiques de déplacement différentes selon les secteurs, plutôt à pied ou à vélo dans les bourgs et plutôt en voiture individuelle dans les sections.

Objectifs



Communication

L'organisation d'évènements festifs, ponctuels ou symboliques est un levier efficace pour la promotion de l'usage du vélo ou des déplacements à pied.

Ces rendez-vous conviviaux permettent de faire connaître les aménagements cyclables et piétons et de donner l'occasion aux usagers de s'essayer à la pratique du vélo en toute sécurité.

Véritables temps forts, ils permettent de lever les barrières psychologiques, d'aider à franchir le pas et surtout d'y prendre goût.

L'aménagement des espaces dédiés aux modes actifs favorise le développement et la cohésion des territoires. Les scolaires sont des publics cibles pour la pratique de la marche et /ou le vélo. Le développement des PEDIBUS est notamment un levier intéressant dans les actions à mener auprès des citoyens.

La semaine de la mobilité est encore un autre moyen de communiquer sur les différents modes de déplacements.

Intégration des modes actifs

La CANGT a pour ambition d'intégrer dans tous les nouveaux projets, les enjeux de mobilité et de gestion des flux en sensibilisant les collectivités communales et locales.

La réflexion de la commune de Petit-Canal montre bien que les communes de notre territoire ont intégré la nécessité de développer les modes actifs pour apporter de la cohésion à l'aménagement de l'espace communal et intercommunal tout en préservant l'authenticité et les pratiques de nos usagers sur le territoire.



Intégration des modes actifs dans l'aménagement d'une voie structurante à Petit-Canal

Maîtrise d'ouvrage
Commune de PETIT-CANAL

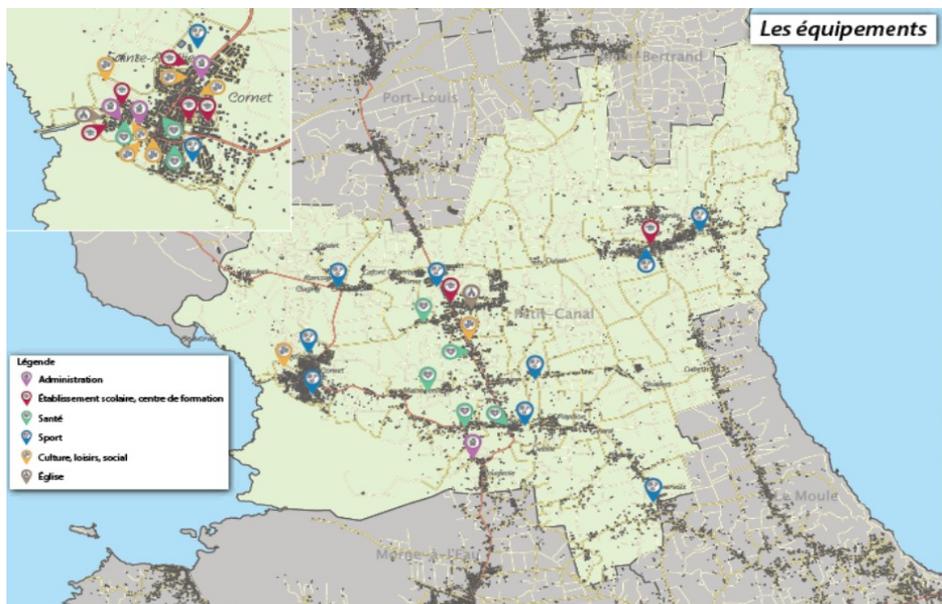
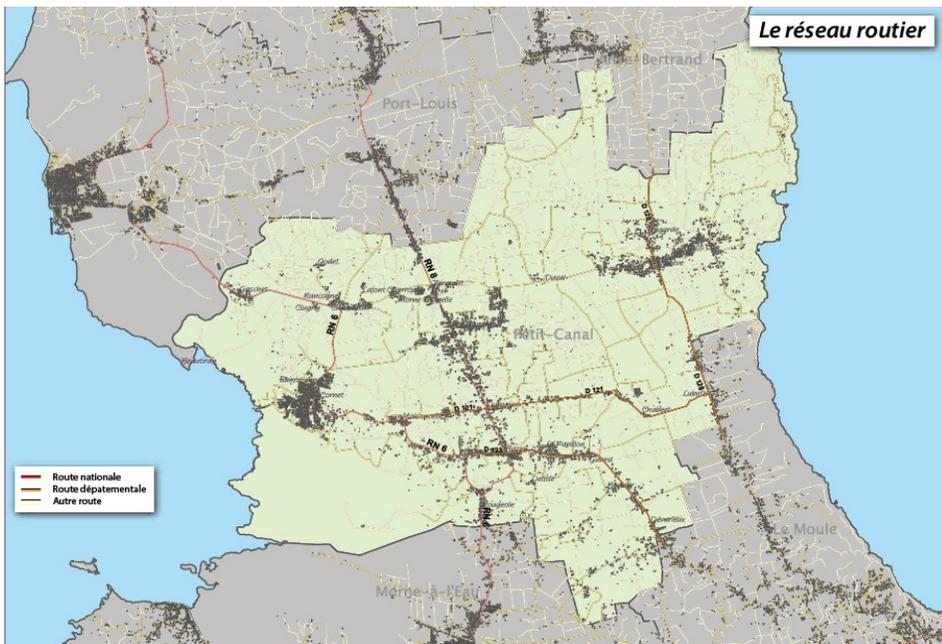
Sommaire

- ▶ Petit-Canal en quelques chiffres
- ▶ Le Plan D'aménagement et de Développement Durable de la Commune
- ▶ Petit-Canal - Mode de Déplacement
- ▶ Petit-Canal - Etat des lieux
- ▶ Les objectifs pour l'aménagement de cet espace en intégrant les modes actifs
- ▶ Mise en œuvre du projet
- ▶ Des solutions pour le développement : les modes actifs

Petit-Canal En quelques chiffres

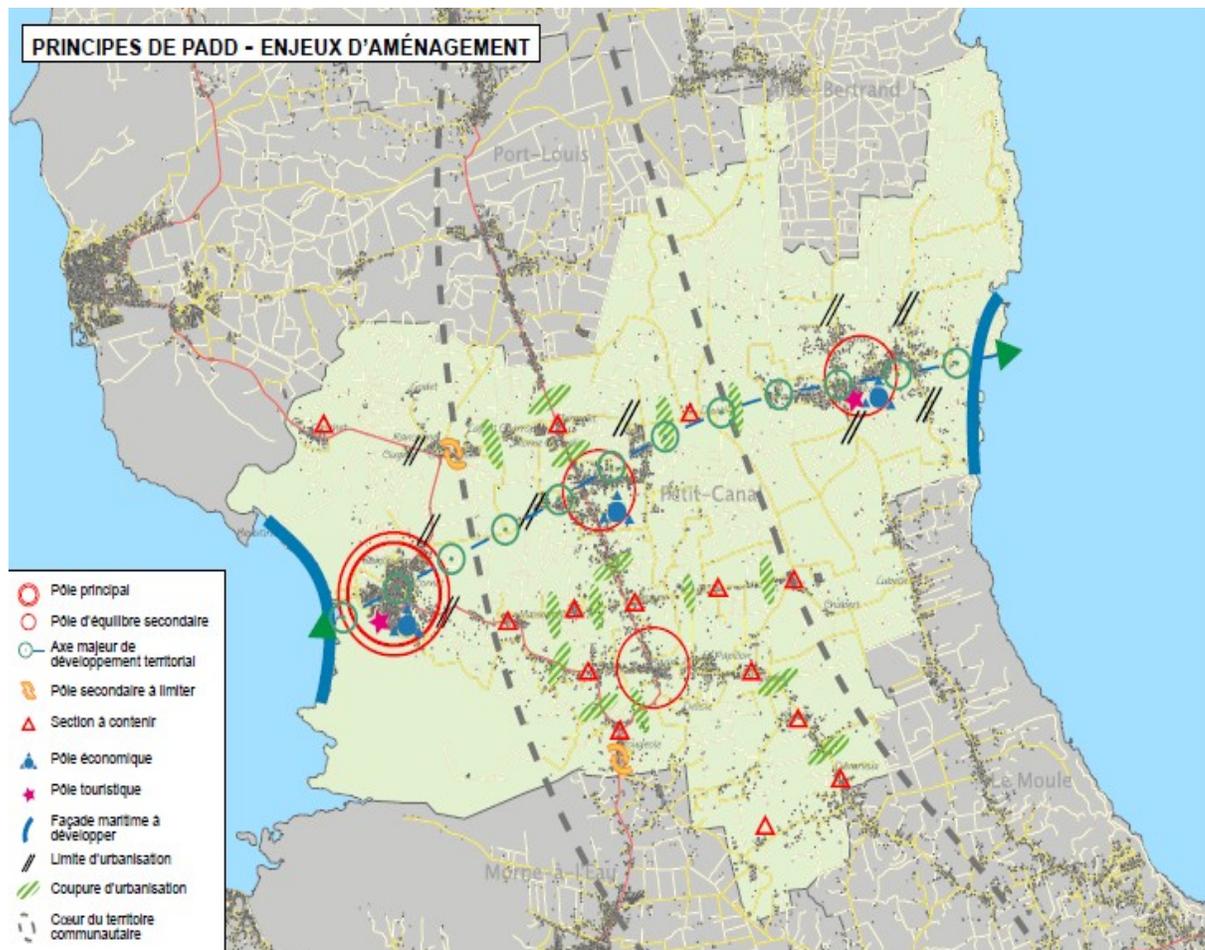


- ▶ Commune de 8 167 habitants en 2015, d'une superficie de 70,5 km² est au centre de la communauté d'agglomération. Elle partage ces limites avec l'ensemble des communes de la CANGT.
- ▶ Elle dispose de 2 façades maritimes.
- ▶ L'agriculture est un des piliers du tissu économique et des paysages de PETIT-CANAL.
- ▶ Le revenu fiscal moyen à PETIT-CANAL est relativement faible : en 2014, il était compris entre 13 000 et 16 000 €, avec un taux de chômage d'environ 28 %.



- ▶ Outre le bourg de la commune, elle a trois sections importantes tant d'un point de vue démographique qu'économique, à savoir Les Mangles, Bazin-Balin, Gros-Cap;
- ▶ La commune dispose d'équipements bien répartis sur le territoire;
- ▶ En termes de déplacement, la commune de Petit-Canal est traversée par deux routes nationales et par 3 routes départementales.

Le Plan D'aménagement et de Développement Durable de la Commune



Le PADD exprime la volonté politique qui consiste à développer l'espace communal comme suit:

- ▶ Faire du centre-bourg un centre-ville ;
- ▶ Conforter et équiper les sections ;
- ▶ Structurer, préserver et valoriser les espaces agricoles;
- ▶ Préserver et protéger les espaces naturels ;
- ▶ Diversifier l'économie du territoire.

Petit-canal - Mode de déplacement

- ▶ Le bourg est excentré et se situe à l'Ouest du territoire, côté grand cul sac marin. Il est relié par des voies, organisées pour l'essentiel à l'usage de la voiture. Il est à noter que le transport collectif est peu développé sur le territoire.
- ▶ Les usagers sont donc contraints de s'équiper en véhicule alors que cette population a des faibles revenus. Dans un foyer canalien, un 2nd véhicule est un luxe. Par ailleurs, le manque de mobilité diminue l'accès à l'emploi. Il était donc nécessaire de proposer des alternatives à ce mode de déplacement tout en apportant une réponse à l'aménagement de l'espace communal.
- ▶ L'axe le plus fréquenté, qui relie à la fois le centre bourg et les sections les plus importantes, participe à la structuration de l'espace communal et communautaire. Il permet de relier le port de pêche (côté grand Cul de sac Marin) à la plage de l'Anse-Maurice (côté Atlantique). Cette voie est aussi un axe central du territoire communautaire et constitue une trame verte d'Est en Ouest.

Petit-Canal - Etat des Lieux

- ▶ Le projet porte sur l'aménagement d'une voie structurante d'intérêt communautaire.
- ▶ Cette voie est d'une longueur de 10 km, se présente en 3 tronçons, traverse: le centre bourg, les Mangles, Gros-Cap et l'Anse-Maurice.
- ▶ Elle est relativement plane. Elle relie une grande majorité des équipements et du territoire. Elle est d'une largeur moyenne de 5 mètres.
- ▶ Elle relie les 2 façades maritimes en 2H30 de marche.
- ▶ Elle n'est actuellement pas sécurisée pour les déplacements des piétons et des cyclistes. Elle est malgré cela fortement utilisée par ceux-ci.

Petit-Canal - Etat des lieux

▶ Tronçon 1 - Route de Sainte-Elise



PETIT-CANAL - Etat des lieux

▶ Tronçon 2 - Route des Mangles



PETIT-CANAL - Etat des lieux

- ▶ Tronçon 3 - Route de Gros - Cap à L'Anse Maurice



Les objectifs pour l'aménagement de cet espace en intégrant les modes actifs

Pour permettre le développement du bourg, la mobilité des habitants, la sécurisation de cette voie est apparue pertinente.

Les objectifs:

- ▶ sécuriser le déplacement des usagers sur cette voie;
- ▶ conforter et favoriser le déplacement par les modes actifs;
- ▶ Optimiser la mobilité pour l'ensemble du territoire communal et communautaire;
- ▶ Mettre en place un parking relais pour l'utilisation d'autres moyens de transport;
- ▶ Valoriser les espaces naturels à proximité;
- ▶ Réaliser les connexions avec la Boucle du Nord Grande-Terre.

Mise en Œuvre du projet

Phase 1 (stade actuel de l'opération):

- ▶ Réserver des espaces le long de la voie dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune. Le PLU étant validé, la commune est entrain de travailler à l'acquisition des surfaces nécessaires pour les aménagements;
- ▶ Inscrire cette route comme voie avec un fort intérêt communautaire;
- ▶ Réaliser les études de configuration de l'aménagement. A ce jour, des études sont menées sur le tronçon 1, la route de sainte-Elise;
- ▶ Rechercher les financements pour la réalisation de l'opération;
- ▶ Présenter l'avant-projet aux usagers;
- ▶ Valider les études de configurations des différents tronçons.



Globalement la CANGT et la ville de Petit-Canal se sont orientées vers une:

- ▶ stratégie politique à travers l'élaboration du PDU pour une vision concertée des modes de déplacements;
- ▶ stratégie de maîtrise du patrimoine comme levier de développement et de cohésion pour un aménagement à l'échelle intercommunal;
- ▶ stratégie de performance pour optimiser la gestion des espaces publics.



Merci de votre attention